

L'équipe du PTSM38 vous souhaite une bonne entrée dans l'automne!

Vous recevez cette cinquième newsletter du PTSM 38 car vous en êtes pilotes, acteurs, partenaires, contributeurs aux diagnostic et groupes de travaux initiaux ou bien simplement intéressés par la démarche.

Très bonne lecture !



PTSM 38

Projet territorial de santé mentale de l'Isère

PTSM 38 : La lettre d'info

N°5 - Automne 2023



Quoi de neuf dans le PTSM 38?

Le **Projet Territorial de Santé Mentale** de l'Isère propose désormais sa newsletter. Vous y trouverez régulièrement toute **l'actualité** du projet, la présentation des **acteurs**, des **ressources** diverses, un zoom sur des **actions spécifiques**...

Merci à tous les partenaires qui ont contribué à cette cinquième édition !

[consultez la page PTSM](#)

Au menu ce mois ci !

- **KESAKO?** : L'usage de la télémédecine dans la pratique de la psychiatrie et de la santé mentale
- **LE PORTRAIT** : Dialogue avec Antoinette PIRRELLO, directrice du CLIPS
- **INFO DISPOSITIF** : La santé mentale des étudiants, quels dispositifs pour les soutenir ? **Focus** sur le Centre de Santé Universitaire (CSU) de l'Université Grenoble-Alpes
- **RETOUR SUR**: Les dernières actualités du PTSM - La prochaine édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM); Votre avis sur "la démarche PTSM" en vue de son évaluation; Le "Mois de la santé" dans les Vals du Dauphiné; La relance du réseau *Suicid'Aides* dans le Haut Rhône Dauphinois
- **AGENDA** : Les prochaines dates à retenir

- Prendre soin de soi en ce début d'automne -



Nous vous souhaitons une belle découverte
des dernières actualités du PTSM !

KESAKO? L'usage de la télémédecine dans la pratique de la santé mentale et de la psychiatrie

La télémédecine, qu'est-ce que c'est ?

Les actes de **télémédecine** recouvrent tous les **actes médicaux réalisés à distance** au moyen d'un dispositif relevant des technologies de l'information et de la communication. L'ARS définit ces actes autour de cinq modes de prises en charge* :

- ▶ La **téléconsultation** : une consultation à distance effectuée par un professionnel de santé.
- ▶ La **téléexpertise** : la *sollicitation à distance d'un avis médical auprès d'un professionnel de santé en raison de sa formation spécialisée ou de ses compétences particulières*
- ▶ La **télesurveillance médicale** : la surveillance et l'interprétation à distance de paramètres médicaux
- ▶ La **téléassistance médicale** : l'assistance à distance d'un autre professionnel de santé
- ▶ La **régulation médicale** : un premier diagnostic par téléphone assuré par le SAMU/centre 15 en amont d'une prise en charge aux urgences notamment.

! L'usage de la télémédecine révèle **plusieurs enjeux et points de vigilance** relatifs à **la qualité et à la sécurité des soins prodigués** dans ce cadre et doivent nécessairement reposer sur une **communication effective entre le patient et le professionnel** ainsi que sur la **protection et la sécurisation des données personnelles de santé** échangées à leur occasion.

Quel usage par les professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale ?

Particulièrement sollicités dans les suites de la pandémie de covid-19, les outils de télésanté se sont peu à peu diffusés dans les pratiques. Selon les études relayées par le mensuel *Santé mentale***, si les médecins généralistes se placent au premier rang des usages de la téléconsultation, les professionnels du soin psychique, psychiatres et psychologues, se situent par leur pratique en troisième position avec près de **6%** de ces usages. Une consultation de psychiatrie sur cinq serait aujourd'hui réalisée à distance***.

Quelle application au sein du PTSM?

En Isère, le PTSM comprend des actions dédiées au développement de la télémédecine en psychiatrie (A.2) dont deux d'entre elles avaient été priorisées dans leur mise en œuvre pour les années 2022-2023 : le **développement de la télémédecine dans le cadre des soins primaires** (*fiche-action A.2.1*) et le **développement de la télémédecine avec les EHPAD** (*fiche-action A.2.2*). Le Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) et l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère (ESMPI) sont tous deux investis sur ces enjeux. Au cours de ces trois dernières années (2021-2023), au moins 259 actes de téléexpertise et 18507 téléconsultations ont pu ainsi être conduits par les équipes du CHAI. L'Équipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé (EMPSA) rattachée au CHAI a de son côté développé des partenariats avec près de 30 EHPAD du territoire. Des temps de formation dédiés, l'équipement des équipes en outils de systèmes d'informations,

la communication sur leur usage auprès des professionnels sont autant d'actions menées au sein des deux établissements.

*Sources : site de l'ARS (<https://www.ars.sante.fr/la-telemedecine>) ; site de France Assos Santé (<https://www.france-assos-sante.org/66-millions-dimpatients/la-qualite-de-vos-soins/la-telemedecine/>)

** <https://www.santementale.fr/2023/02/teleconsultation-6-des-usages-pour-les-psychiatres-et-psychologues/>

*** Enquête Le Quotidien du médecin/Health Data Hub, septembre 2022, citée dans <https://www.santementale.fr/2022/09/de-linteret-de-la-teleconsultation-en-sante-mentale/>

Le portrait - Dialogue avec Antoinette Pirrello, directrice du Centre de Lutte contre l'Isolement et de Prévention du Suicide (CLIPS)



Bonjour Antoinette, merci beaucoup de venir à notre rencontre aujourd'hui. Pourriez-vous peut-être commencer par vous présenter en quelques mots ?

Oui bien sûr, je suis Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) de formation initiale. J'ai commencé ma carrière dans l'éducation populaire, puis quelques années dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle et enfin pendant 15 ans au service de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés Isère (APAJH 38). Au départ, j'ai accompagné des personnes souffrant de handicap psychique, en vue de leur intégration professionnelle en milieu ordinaire puis entre 2007 et 2017, j'ai occupé une fonction de cheffe de service auprès de plusieurs équipes de professionnels.

C'est en 2017 que j'ai eu l'opportunité de mettre mes compétences au service du CLIPS dont la cause - la prévention du suicide et la lutte contre l'isolement - me motivait beaucoup et depuis longtemps. Femme de terrain et d'action au service des personnes accompagnées, des professionnels, je pilote et je m'engage pour les projets qui répondent aux besoins concrètement identifiés.

Pourriez-vous nous en apprendre davantage sur le CLIPS ? Son histoire, son fonctionnement, ses activités en Isère ?

L'association, « **Recherche et Rencontres** » (RR), créée en 1970, œuvre pour les personnes à partir de 18 ans souffrant d'isolement et/ou présentant un risque suicidaire. Le docteur psychiatre Francine SPITZ est présidente bénévole de l'Association RR dont le « **Centre de Lutte contre l'Isolement et pour la Prévention du Suicide** » (CLIPS) est situé 1 place de l'Etoile à Grenoble.

L'équipe du Centre met en œuvre autour de chaque personne une démarche à la fois individuelle et collective. Ainsi l'action repose sur un triptyque bien précis : **Accueillants - Psychologues - animateurs d'ateliers.**

La prise en charge par le CLIPS

Les personnes arrivant au CLIPS peuvent être orientées par des partenaires associatifs ou des



professionnels de santé qui nous connaissent ou encore par bouche à oreille ou via internet. L'accueil au CLIPS est **inconditionnel**, aucune notification préalable n'est nécessaire. A la suite d'un premier entretien d'accueil, la personne peut nous recontacter pour initier un suivi individuel puis, si elle le souhaite, s'inscrire à un ou deux ateliers collectifs. En 2022, 237 personnes ont été reçues en premier entretien et 150 personnes ont été suivies autour d'un minimum de quatre séances individuelles.

Les missions du CLIPS

Les missions du Centre sont nombreuses: accueillir les adultes souffrant d'**isolement** ou ayant des **idées suicidaires**, prévenir les conséquences liées à cet isolement, notamment les difficultés éprouvées dans les relations sociales et les **états dépressifs** engendrés, prévenir **l'acte suicidaire et les récidives**, être une **ressource complémentaire dans le parcours de soin** en s'inscrivant dans les réseaux et en développant des partenariats, etc.

Les activités et les projets de l'association

Outre les **consultations individuelles** assurées par nos collègues psychologues, nos **ateliers collectifs** sont animés par des intermittents du spectacle (musiciens, danseurs, comédiens...), autour de l'écriture, des mouvements, de la respiration, des arts plastiques, etc. Ils durent en général 1h30, réunissent jusqu'à 8 personnes et se tiennent une à deux fois par semaine.

Par ailleurs, nous avons conduit en 2021-2022 une **action spécifique adressée aux Jeunes**, isolés et en prise avec diverses addictions, en partenariat avec la Mission Locale de Grenoble. Depuis juillet 2022, nous portons aussi **deux actions expérimentales en partenariat avec deux Services Locaux de Solidarités (SLS)** de l'agglomération Grenobloise en direction de parents isolés et de personnes âgées.

Hors de Grenoble, une équipe mobile intervient en **Matheysine** depuis 2016 auprès des **personnes de +60 ans** et dans le **Trièves** depuis 2021. Cette action est soutenue par la Conférence des financeurs de l'Isère. Par ailleurs, je me suis mobilisée pour une mise en lien avec les deux maires concernés par le **Pont de Ponsonnas**, un lieu « **hotspot** » dans le sud Isère, la chargée de mission du Programme national PAPAGENO et le docteur psychiatre grenoblois Marc Dubuc.

Les projets en 2024

Nous avons maintenant pour objectif la création d'**une antenne « sud-Isère » du CLIPS** qui couvrirait la Matheysine, le Trièves et l'Oisans. Elle reposerait sur une équipe mobile qui pourrait se déplacer en aller-retour pour répondre aux besoins des territoires ruraux alentours au sein desquels la problématique de la mobilité est centrale. Ce projet est porté avec le soutien des établissements hospitaliers du CHUGA et du CHAI, de la CPTS Lacs et montagnes et de plusieurs élus. **J'espère sincèrement que ce projet d'Antenne verra le jour en 2024.**

Quelle histoire entretenez-vous avec le PTSM ?

Le maillage partenarial est pour moi absolument essentiel. La restitution du diagnostic du PTSM de l'Isère a identifié et pointé l'importance **des lieux d'interstice** comme le CLIPS dans l'accompagnement en santé mentale « au sens large ». **Ces espaces sont à développer** car ils favorisent le décroisement entre les acteurs du sanitaire, du social et du médico-social dans l'intérêt des personnes et pour éviter la rupture dans le parcours de soin et la prévention du suicide et des récidives. Le CLIPS ne travaille jamais de manière isolée mais bien avec de nombreuses structures et institutions partenaires (C3R, CTAI, CLSM, Vigilans, 3114, etc.), comme le veut l'esprit du PTSM.

Également, le travail effectué autour de **la promotion des CLSM sur le territoire** (*fiche-action E.1.1 du PTSM*) doit se poursuivre ainsi que la démarche initiée autour de la sensibilisation des élus à ces enjeux dans le nord-Isère (*cf. newsletter n°4*). Ce travail serait à mes yeux tout aussi important dans le sud-Isère où aucun CLSM n'existe à ce jour. Je reste active sur le groupe de travail en place pour aller vers le nord Isère.

Nous sommes en septembre, nous marquons il y a quelques jours la Journée internationale de la Prévention du Suicide (le 10 septembre), quels sont les messages qu'il vous semble important de véhiculer et de rappeler ?

Selon moi, le plus important est de « **nous mobiliser tous ensemble dans la prévention du suicide** ».

J'aimerais relancer le Collectif Isérois pour la prévention du Suicide, conduit par le Dr. Dubuc pour organiser de nouveau à Grenoble la Journée nationale pour la prévention du Suicide.

Un grand merci pour ces informations précieuses et d'avoir accepté notre invitation pour cette interview !

Où trouver le CLIPS:

1 place de l'Etoile, 38000 Grenoble

Tél. 04 76 87 90 45 / Mail : clips38@orange.fr

Du lundi au vendredi sans rendez-vous : de 14h à 18h

Pour en savoir plus sur le CLIPS

Info dispositif - La santé mentale des étudiants, quels dispositifs pour les soutenir? Focus sur le Centre de Santé Universitaire, UGA

En 2022, l'**Observatoire du Samu social de Paris** publie une **enquête** au sujet de la précarité étudiante. Deux ans après l'apparition du covid-19, ce document souligne la vulnérabilité d'une jeunesse fortement marquée par la crise sanitaire. L'étude s'est notamment penchée sur les étudiants bénéficiant de distributions alimentaires à Paris, démontrant qu'un sur trois parmi eux (36 %) serait actuellement en état dépressif majeur, et que 65 % d'entre eux connaîtraient actuellement une détérioration de leur état de santé due à la crise sanitaire (*Carenews, 2022*). Selon *Santé Psy Jeunes*, 32% des 18-24 ans souffriraient d'un trouble psychique (<https://www.santepsyjeunes.fr>). En 2022 également, une quarantaine de présidents d'université, médecins, représentants de syndicats et d'associations étudiantes avaient alerté et appelé à la conception d'une stratégie nationale dédiée dans une tribune publiée par le journal *Le Monde* (https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/06/14/sante-mentale-des-etudiants-nous-appelons-a-une-mobilisation-collective-au-gouvernement-comme-au-parlement_6130211_3232.html).

Comment traverser cette période charnière des études, souvent synonyme de bouleversements, de ruptures, de questionnements quant à son avenir, de prises de décisions, de stress lié à la charge de travail, de doutes face aux actualités anxiogènes qui animent notre quotidien ? Comment prendre soin de sa santé mentale dans ce contexte ?

Des **ressources** existent pour les étudiants en particulier (**liste non-exhaustive**) :

► La **plateforme Nightline France** qui propose :

- un annuaire de professionnels pour un soutien psychologique - <https://www.nightline.fr/soutien-etudiant>

- un kit de ressources en ligne, pour prendre soin de soi ou d'un.e ami.e qui souffre: <https://www.nightline.fr/kit-de-vie>

- une liste de lignes d'écoute que les étudiants peuvent solliciter : <https://www.nightline.fr/services-decoute-pour-lensemble-des-etudiantes-en-france>

Notamment en Isère : **Fil santé jeunes**, tous les jours, de 9h à 23h : 0 800 235 236 / www.filsantejeunes.com; **Plateforme téléphonique Auvergne Rhône-Alpes** de soutien psychologique pour les étudiants : 04 26 73 32 32 (24h/24 - 7j/7) ou **Alpaline** : Ligne d'écoute nocturne tenue par des étudiants : 04 65 84 44 24 (du vendredi au lundi de 20h à 23h)

► **Le dispositif Ambassadeurs santé mentale** porté par la Fondation Jean Bergeret, qui vise à former des jeunes volontaires afin d'intervenir collectivement et individuellement auprès de pairs du même âge pour tenter de repérer des jeunes en souffrance psychique et de favoriser l'orientation vers des dispositifs de prévention locaux : <https://www.ambassadeurs-santementale.fr/>

► **Apsytube**, une association qui fournit un appui psychologique aux étudiants :

► **Santé Psy Jeunes** : <https://www.santepsyjeunes.fr/> un site-ressource proposant des brochures d'informations "Mieux comprendre - Mieux vivre avec" produites par des professionnels de santé et spécifiquement adressées aux jeunes : <https://www.santepsyjeunes.fr/brochures> et de nombreuses autres ressources didactiques : <https://www.santepsyjeunes.fr/ressources>

► **Les Points accueil écoute jeune (PAEJ), les Maisons des adolescents (MDA) ou encore les Espaces Santé Jeune (ESJ)** - En Isère, ces structures se déploient à Grenoble, Fontaine, Villard de Lans, Voiron, Saint-Marcellin, Vienne, Beaurepaire, Roussillon... Une carte interactive est proposée par la Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes : <https://www.cartosantejeunes.org/?CartoSante=&facette=listeListeDepartements=38>

► Le **3114**, numéro national de prévention du suicide : <https://3114.fr/>

► **Santé psy** : un dispositif mis en place par le gouvernement permettant aux étudiants de disposer de consultations gratuites allant jusqu'à 8, sur orientation d'un médecin : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

► Plus généralement, la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)** qui informe les étudiants quant à leurs droits et démarches à suivre s'agissant de leur protection maladie : <https://www.ameli.fr/rhone/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant>



Focus sur le Centre de Santé Universitaire (CSU) de l'Université Grenoble Alpes (UGA)

Le **Centre de santé universitaire (CSU)** de l'Université Grenoble Alpes est un centre de prévention et de soins dédié aux **étudiants inscrits à l'UGA**. Une équipe de professionnels de santé accueille les étudiants autour de consultations et d'actions de prévention.



En matière de **santé mentale**, une **équipe de psychologues** propose des **consultations individuelles** aux étudiants qui le souhaitent. En appui, **un médecin et un interne** sont mis à disposition par le **Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI)** pour assurer des consultations en psychiatrie auprès des étudiants orientés par les équipes du CSU. L'équipe souhaite également développer des **activités groupales** initiées au cours des derniers mois. Deux à trois fois par an, l'équipe propose par ailleurs des **temps de formations auprès des enseignants et des personnels de la scolarité** afin de les soutenir dans le repérage et l'orientation d'étudiants en souffrance et d'échanger sur les handicaps visibles et invisibles. Le CSU travaille également en lien étroit avec le **Service Médico-Psychologique Universitaire (SMPU)** et le **Centre Thérapeutique Ambulatoire Intensif (CTAI)** tous deux situés dans les locaux du Centre Ambulatoire de Santé Mentale à Saint-Martin d'Hères.

Pour prendre rendez-vous avec un.e psychologue du CSU, les étudiants peuvent appeler tous les jours (sauf le mardi matin) la ligne téléphonique suivante : **04 76 18 79 79** ou via le site internet du CSU : <https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr/>.

Depuis cette rentrée scolaire, le **Centre de Santé Universitaire** accueille les étudiants dans le **bâtiment MUSE du domaine universitaire**, situé 80 allée Ampère à Saint Martin d'Hères (*arrêt Gabriel Fauré, tram B et C*).

Pour davantage d'informations sur les activités du CSU, une page facebook est consultable : https://www.facebook.com/Centredesante.UnivGrenobleAlpes/?locale=fr_FR

Actus- Les actualités du PTSM et de la santé mentale en Isère



5 octobre 2023 - Rencontre du réseau territorial *Suicid'Aides* à Crémieu

Plusieurs professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale et de la prévention du suicide autour du **territoire de Crémieu dans le nord-Isère** ont souhaité se réunir pour relancer le **réseau Suicid'Aides** qui s'était essouffé ces derniers mois. Il s'agit d'un réseau de prévention créé pour informer, sensibiliser sur la question du suicide et développer le partenariat local en lien avec la souffrance psychique. Une première rencontre s'est tenue le **jeudi 5 octobre** au sein de la **Maison du Département du Haut-Rhône Dauphinois**, à Crémieu. *Pour obtenir davantage d'informations*, vous pouvez contacter maelys.pompier@isere.fr.



EVALUATION A MI-PARCOURS

Octobre - Novembre 2023 - Votre avis sur la "démarche PTSM" en vue de son évaluation

Le **PTSM** (2021-2026) entre dans sa **première phase d'évaluation à mi-parcours** ! Les pilotes et porteurs d'actions évaluent actuellement l'**avancement** de ces dernières et contribuent dans le même temps à la **repriorisation** de celles qui seront au cœur du PTSM dans sa seconde phase. En tant que **partenaires du PTSM**, vous êtes chaleureusement invités à nous confier **vos retours et appréciations** quant à **la démarche et au déploiement du PTSM** sur notre territoire. Vous trouverez ci-dessous un lien vers **un questionnaire rapide** à remplir.

Un grand merci pour vos retours !



Octobre 2023 - La santé mentale au programme du "Mois de la santé" organisé dans les Vals du Dauphiné

Tout au long du mois d'octobre, la **Maison du Département des Vals du Dauphiné** (La Tour du Pin) coordonne le **Mois de la Santé**. De nombreux événements se tiendront sur l'ensemble du territoire tout au long du mois d'octobre afin d'aborder l'accès aux droits, la santé mentale, le bien-être, l'alimentation, l'activité physique ou encore l'importance des dépistages. A ne pas manquer par exemple le 24 octobre à 18h30, le spectacle **DYSMAGIC** aux Abrets en Dauphiné !



**Questionnaire
- Evaluation**



9 - 22 octobre 2023 – Programme de la nouvelle édition des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM)

Les **SISM** se tiendront cette année entre le 9 et le 22 octobre autour du thème "**A tous les âges de ma vie, ma santé mentale est un droit**". De nombreux événements seront proposés pendant ces deux semaines par les communes du territoire et leurs Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM): expositions, tables rondes, ciné-débats, rencontres sportives, goûters conviviaux, ateliers de sensibilisation, animations autour de la réduction des risques, café Psytruck, activités créatives...

Le Programme

AGENDA : Les prochains rendez-vous



- * **Octobre** : Mois de la Santé, Vals du Dauphiné
- * **5 Octobre** : Rencontre du réseau Suicid'Aid (Crémieu)
- * **10 Octobre** : Journée mondiale de la santé mentale
- * **9-22 octobre** : Semaines d'Information sur la santé mentale (SISM) - <https://mrsi.fr/wp-content/uploads/2023/10/programme-SISM-version-numerique.pdf>
- * **17 Octobre** : Journée Portes Ouvertes du GEM OxyGem (Villefontaine)
- * **Octobre-Novembre** : Réunions par axes en vue de l'évaluation du PTSM
- * **21 novembre** : Groupe Projet du PTSM
- * **5 décembre** : Dernière CSSM en 2023 - *Save the date !*

Vous souhaitez contribuer à la prochaine newsletter ? N'hésitez pas à nous transmettre vos actualités !

@ coordinatrices.ptsm@mrsi.fr

Coordination du PTSM38

GCS MRSI

16 RUE DU TOUR DE L'EAU, 38400, SAINT MARTIN D'HERES

This email was sent to {{contact.EMAIL}}
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Unsubscribe](#)



